
CONFERENCE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EUROPEENS A PARIS :
LE CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)
SE FELICITE DE LA SUITE DONNEE
AUX PRECONISATIONS DE SON AVIS SUR L'EMPLOI DES JEUNES

Paris, le 13 novembre 2013 – A l'occasion de la conférence pour l'emploi des jeunes européens organisée à Paris et réunissant le Président de la République François Hollande et 24 des 28 chefs d'Etat et de gouvernement européens, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) se félicite de cette nouvelle étape dans la lutte contre la précarité des jeunes en Europe. Les engagements pris par les chefs d'Etat européens viennent concrétiser les préconisations formulées par le CESE dans son avis présenté dès septembre 2012, *L'emploi des jeunes* (avis rapporté par Jean-Baptiste Prevost suite à une autosaisine du CESE).

Le Président Hollande a en effet annoncé à l'issue de la conférence la fixation d'un calendrier prévoyant notamment « la mise en place de la Garantie jeunesse dans les deux prochaines années », afin qu'aucun jeune ne reste plus de 4 mois sans emploi ni formation.

La proposition d'une Garantie jeunesse est parfaitement alignée avec les 18 mesures concrètes préconisées par le CESE pour favoriser l'emploi des jeunes.

Saluant la promotion par la Commission européenne d'une « Garantie pour les jeunes », l'avis du CESE allait en effet dans le même sens en proposant d'**instaurer un « droit à la formation initiale différée »**, pour donner une seconde chance à l'ensemble des actifs, notamment aux jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle reconnue, voire sans le socle commun des connaissances et des compétences.

Les préconisations de l'avis visaient quatre objectifs majeurs :

- agir sur les causes structurelles du sur-chômage des jeunes
- assurer une meilleure transition entre le système éducatif et l'emploi ;
- réformer le fonctionnement du marché du travail et
- améliorer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi.

Face à l'ampleur de la crise, l'avis du CESE insistait pour **faire de l'emploi des jeunes un thème régulier du dialogue social**, tant au niveau des branches, que des entreprises, notamment en instaurant une **obligation légale de négocier sur ce thème**.

Dans son avis, le CESE jouait pleinement son rôle de lanceur d'alerte sur le défi majeur que constitue le chômage de près de 6 millions de jeunes européens : « *les indispensables mesures d'urgence ne suffiront pas : ce sont les règles du jeu qu'il convient de changer* ». **La question des dispositifs de soutien financier existants pour les jeunes en insertion est en effet au cœur des solutions à imaginer.** C'est ce qu'a rappelé le Président de la République à l'issue de la conférence : « *Tout l'enjeu, c'est d'aller vite et la décision a été prise que tous les pays, qui auront adressé leur programme" pour mettre en place la Garantie Jeunesse, "pourront dès le 1er janvier avoir la mise à disposition" des financements.* »

Retrouvez l'ensemble des travaux du Conseil Economique Social et Environnemental ici :

<http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies>

Contacts presse :**Emilie HUMANN**

01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60

emilie.humann@clai2.com**Kaéna HALOUA**

01.44.69.54.14 / 07.77.26.24.59

kaena.haloua@clai2.com